



ASSOCIATION POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER - FONTAINE

6, Grande Rue – 25420 DAMPIERRE SUR LE DOUBS – Tél. 03 81 93.63.40

Compte-rendu de la réunion du Comité du 18 Décembre 2014

*Présents : C. BAN, J. BARON, S. BATAILLARD, P. BIENMULLER, D. BONGARDEN,
A. CHOIGNARD, G. DACOSTA, D. LUTTENAUER, B. PERROTEY,
J. POULETTE, J. VALET, Y. TOCHOT.*

Absents: G. ANEDDA, E. BLOND, A. GALLIOT, D. KUDELKA.

ORDRE DU JOUR

- Le mot du Président.
- Liste des questions à débattre à la réunion des Présidents
- Ecole de pêche Amicale de Montbéliard
- Formation écoles CC3C
- Travaux 2015
- Frayères, mises à l'eau, réserves (mise au point)
- Vente de cartes de pêche.
- Alevinage 2015
- Questions diverses.

1. Mot du Président :

Comme à son habitude le Président Yves Tochot remercie les membres du Comité qui ont pu se rendre disponible pour cette réunion.

2. Liste des questions à débattre en réunion des Présidents :

Réunion des Présidents le Samedi 17 janvier 2015 à 9 heures

Ordre du Jour :

1. Rapide tour d'horizon 2014 (Loue, Réciprocité, ARP 2015, suites de la Consultation Nationale sur la Règlementation, avancement des études et/ou affaires en cours, projets 2015...),
2. Point sur les actions de communication, développement du loisir pêche, et l'évolution de l'APN Fédéral,
3. Tendances générales de la vente des cartes 2014 (Vente internet et papier, modifications en 2015 pour les CPMA et les tarifs)
4. Rappel sur les élections des CA des AAPPMA fin 2015,
5. Rappel du passage au tout Internet en janvier 2016,
6. Questions posées par notre Président :
 - Le nettoyage des abords sous le barrage de Saint-Maurice-Colombier (nouvelle turbine EDF) qui se faisait par le passé par ERDF, ne se fait plus depuis un certain temps.
 - Baisse non négligeable du niveau d'eau dans le bras (étiage) du barrage et qui doit être mis en réserve. Attention à la faune de ce bras d'eau.

3. Ecole de pêche Amicale des AAPPMA Pays de Montbéliard :

L'Amicale de Montbéliard a l'intention de recréer une école de pêche qui pratiquerait au niveau des étangs situés vers le « parcours Vita » proche du terrain d'aviation de Courcelles les Montbéliard. La période serait étalée sur 3 mois de Mai à Juillet de 9h00 à 16h00. Les personnes intéressées peuvent adresser leur demande à l'adresse suivante « **Amicale des AAPPMA de la Région de Montbéliard, 23 rue des vignes - 25420 BART** », ou à notre Président Yves TOCHOT qui transmettra.

4. Formation écoles CC3C :

4 écoles sont concernées dans les communes de : Saint-Maurice-Colombier, Dampierre sur le Doubs, Colombier-Fontaine et Longeville sur le Doubs.

La formation se déroulera selon le tableau suivant :

Ecoles	Formation N°1 Les différents cours d'eau	Formation N°2 Le cycle de l'eau, la pollution	Formation N°3 La vie dans nos rivières	Au Bord de l'eau Date et lieu
Dampierre sur le Doubs 47 élèves	Vendredi 03/04/2015 13h30 à 14h15	Vendredi 10/04/2015 13h30 à 14h30	Vendredi 17/04/2015 13h30 à 14h30	Ruisseau le Rorbe vers chez Baumann. Deux groupes 23/04 APM et 24/04 APM
Saint-Maurice-Colombier 49 élèves	Jeudi 08/01/2015 13h30 14h30 Jeudi 08/01/2015 14h30 15h30	Jeudi 15/01/2015 13h30 14h30 Jeudi 15/01/2015 14h30 15h30	Jeudi 22/01/2015 13h30 14h30 Jeudi 22/01/2015 14h30 15h30	Ruisseau le Bié St Maurice Vendredi 29/05/2015 8h00 / 10h00 et APM

Longevelle 44 élèves	Mars, date à définir	Mars, date à définir	Mars, date à définir	Mai / juin date à définir
Colombier - Fontaine 25 élèves	Non concerné	Jeudi 5 Février 2015 13h30 à 14h15	Non concerné	Ruisseau Rorbe vers chez Baumann Date à définir
Total 165 élèves				

Cette formation sera assurée par Messieurs Yves TOCHOT, Jacques POULETTE, Alain GALLIOT et Daniel LUTTENUER.

5. Travaux prévus en 2015 :

Suite au très bon travail fourni par les membres de notre AAPPMA, nous avons bien progressé sur le nettoyage du ruisseau de « Bief ». Il reste une distance d'environ 300 mètres à défricher pour arriver au terme de notre campagne de réhabilitation des ruisseaux « le Rorbe » et le « Bief ». Nous espérons que la CC3C nous aidera dans cette dernière tranche qui n'est pas des plus simple étant donné que nous nous trouvons dans des épineux et ronciers difficiles à traiter. Madame Danièle LEFEVRE Maire de Colombier-Fontaine a dû rencontrer Monsieur Thierry responsable environnement à la CC3C afin de lui demander d'intervenir avec une « épareuse » pour nous aider à terminer notre travail.

Un autre secteur à remettre en état en 2015 se situe au bord du Doubs à Saint-Maurice-Colombier face au village du « Châtelot » sur un terrain communal. Afin de pouvoir y accéder, pêcher et garer sa voiture une convention va être signée entre la Mairie de Saint-Maurice-Colombier et notre AAPPMA mardi 23/12/2014 à 17h00 concernant la possibilité pour notre Société de stationner sur ce terrain sans problème et autoriser l'accès à celui-ci par le chemin de halage côté opposé au véloroute.

Le ruisseau « de Soulce » situé entre les « Beussières » et le barrage du Châtelot est également à nettoyer. Etant classé en « réserve » et « frayère » il nécessite beaucoup d'attention et ne doit pas être considéré comme une décharge.

6. FRAYERES, MISES A L'EAU, RESERVES :

Priorité en 2015, les frayères et réserves doivent être réhabilitées en accord avec la Fédération de pêche du Doubs. De nouvelles pancartes seront mises en place afin de bien les situer et les délimiter. Un courrier va être transmis au chargé de la réciprocité Mr Bernard VINCENT pour qu'il nous renseigne sur la disponibilité des 16 pancartes « réserves » commandées par notre AAPPMA ainsi que celles destinées aux secteurs prévus pour la pêche de nuit.

Mise à l'eau des « Beussières » : le devis définitif du prestataire est parvenu à la Fédération. Les travaux devraient être réalisés en 2015. Une pancarte devrait être mise en place au bord de la route nationale indiquant la direction à prendre pour accéder à la mise à l'eau. A suivre...

Les anciennes pancartes « Réserves » situées au bord du ruisseau « le Bief » à Colombier-Fontaine dans le centre du village seront remplacées par des pancartes plus visibles et plus actuelles.

7. VENTE DES CARTES DE PECHE :

Bilan au 15 décembre 2014 : le chiffre 2013 dépassé de + 43 cartes en particulier pour les cartes « majeure, mineure, nuit ». Beau score à poursuivre en 2015. Les actions menées par notre Société ont sans doute une influence positive sur ce constat.

8. ALEVINAGE 2015 :

Ont été retenu à ce jour les prévisions d'alevinage suivantes :

Mars 2015 : 100 kg de truite « Fario » belle grosseur répartis de la façon suivant :

- 25 kg Pont de Colombier-Fontaine
- 25 kg Passerelle de Longevelle
- 25 kg avant le barrage du Châtelot
- 25 kg après le barrage du Châtelot.

Mai 2015 : 100 kg de truite « Fario » belle grosseur répartis de la même façon qu'en Mars

Alevinage en cours d'année 2015 :

- 50 kg de Sandre aux « Beussières ».
- 50 kg de brochets dont la moitié aux « Beussières » et le reste au-dessus du barrage du Châtelot.

Un point complet sur l'alevinage sera fait lors d'une prochaine réunion du Comité en Février 2015 pour réajuster si besoin ces prévisions.

9. Questions diverses :

Etat des ruisseaux le « Rorbe » et le « Bief » :

Lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le 25 Janvier 2015 à 9h30, le représentant de la Fédération Mr Thomas GROUBATCH nous transmettra le bilan provisoire des actions menées sur ces 2 ruisseaux ainsi que les actions futures à entreprendre. Des contrôles sont effectués périodiquement par les Gardes Fédéraux, ils analysent dans les moindres détails le comportement de ces ruisseaux permettant l'acquisition de données piscicoles et thermiques pour suivi évolutif.

Chemin d'accès à la mise à l'eau des « Beussières » :

Le chemin actuel est assez dégradé et ne permettra pas l'accès facile à la mise à l'eau lorsqu'elle sera opérationnelle. Il est donc nécessaire de corriger le tir et de voir qu'elle solution apporter à ce problème.

Notre Président Yves TOCHOT va rentrer en contact avec Mr Pierre Aimé GIRARDOT Maire de Longevelle sur le Doubs pour trouver une solution valable en vue de solutionner ce problème.

Avenir du ruisseau de « Rorbe » :

Une discussion concernant ce ruisseau et son avenir a montré que 100% des membres du bureau sont d'accord pour que celui-ci soit classé en réserve et pépinière pendant une durée d'au moins

4 années. La Fédération nous donnera un avis éclairé sur ce sujet et nous confortera sans doute sur cette proposition.

Nouvel agrément pour notre Garde Particulier :

Notre Garde Particulier Mr Sébastien BATAILLARD doit se rendre prochainement au tribunal de grande instance de Montbéliard pour signer son nouvel agrément pour la période de 2015 à 2018. Son activité actuellement défini sur la zone allant du barrage des « Méquillet Noblot » jusqu'à Blussangeaux va s'étendre puisque son nouvel agrément lui permettra de faire partie de la « Brigade des gardes de la Fédération ». Il pourra ainsi en cas de besoin être appelé à intervenir à la demande de la police de l'eau, dans d'autres secteurs, en fonction de ses disponibilités, sur des cas d'incivilités constatés.

Par ce biais la Fédération compte renforcer les contrôles et faire respecter les règles liées à la pratique de la pêche.

Election d'un nouveau membre au Comité :

L'élection de Monsieur Benjamin PERROTEY en tant que membre actif de notre AAPPMA aura lieu lors de l'A.G du 25 Janvier 2015.

Benjamin, force de propositions, n'hésite pas à nous aider dans nos diverses actions et avec lui nous prenons pleinement conscience que la jeunesse est un facteur majeur d'évolution de notre Société.

Dates à retenir :

Assemblée Générale des AAPPMA du Département du Doubs :

L'Assemblée Générale 2014 aura lieu le 19 Avril 2015 à Pierrefontaine les Varans.

Assemblée Générale AAPPMA Colombier-Fontaine :

Notre assemblée Générale 2014 aura lieu 25 Janvier 2015 à 9h30 à la salle communale de Colombier-Fontaine. Un article paraîtra à ce sujet dans le journal local.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 11h00

Prochaine réunion : A.G le 25 Janvier 2014 à 9h30.

Le Secrétaire Jacques POULETTE

Le Président Yves TOCHOT